

sens, on se bornera à expliquer celui dans lequel il est employé actuellement, si l'on juge que l'explication des autres serait une cause de confusion ; autrement, c'est un exercice utile que de les exposer tour à tour. Pour faire comprendre le sens figuré d'un mot, il faut évidemment revenir au sens propre, et par conséquent expliquer au fur et à mesure que l'occasion s'en présente, les figures de langage les plus usitées. On entre par là sur le terrain de la grammaire, et la lecture expliquée sert non seulement à développer l'intelligence en général, mais à étudier la langue. A ce point de vue, la meilleure explication serait l'explication étymologique. Rien n'est plus propre à faire comprendre le sens d'un mot que de remonter à son origine et de retrouver les différentes formes qu'il a revêtues dans le cours des âges ; cette science, qui pourrait tout au plus avoir sa place dans les écoles normales, est de beaucoup au dessus des écoles primaires ; mais il suffit de lui emprunter les procédés pratiques par lesquels elle décompose un mot et en montre le sens au moyen des éléments et leur combinaison : ainsi *armateur* vient du mot *arme*. En étendant un peu cet exercice, on fait former des groupes ou familles de mots ; ainsi, en partant du verbe *armer*, on a *arme*, *armée*, *armement*, *armurier*, *armure*, *armoiries*, *armet*, *armateur*, etc. Mais n'oublions pas que nous sommes à la leçon de lecture, et que nous ne devons ici que côtoyer la grammaire.

Cette explication des mots se fera soit au courant de la lecture, lorsque l'explication peut être assez brève pour ne pas interrompre la suite des idées, soit après la lecture, en reprenant les mots destinés à être expliqués. Alors vient un autre commentaire, celui du sens général du morceau,

on en tirant, s'il y a lieu, une leçon pratique, une moralité. Dans le cours préparatoire et dans le cours élémentaire, on s'en tiendra là ; dans le cours supérieur, on ajoutera des remarques historiques, géographiques, même littéraires, non pas toutes celles qui se présenteront à l'esprit du maître, mais celles qu'il aura préparées avec discernement. C'est alors que la lecture expliquée sera une véritable leçon de langue française. Le maître montrera comment une phrase est amenée par la précédente et prépare à son tour celle qui suit ; passant à l'expression de la pensée, il fera voir pourquoi tel mot a été employé plutôt que tel autre, pourquoi il occupe telle place plutôt que telle autre dans l'économie de la phrase. Analysant le morceau, il mettra en lumière l'idée essentielle et montrera comment cette idée est développée. Et d'autres termes, il dira : Voilà ce que l'auteur a voulu dire, et voici comment il l'a dit. Qu'après la leçon, à laquelle auront été mêlées des interrogations, il fasse répéter par un ou plusieurs élèves le sujet du morceau lu, avec les observations qu'il a suggérées, voilà un exercice de langage et de pensée ; qu'il le fasse de temps en temps, comme sujet de devoir, reproduire par écrit, voilà un exercice de réaction. Là encore, en apprenant à lire, l'élève apprend à réfléchir, à ordonner ses idées, à parler, à écrire dans le sens élevé du mot.

Rousselet.

(à suivre.)

— 000 —

## PARTIE PRATIQUE

### I

#### Dictée

MON HISTOIRE DU CANADA (TOUSSAINT).

Ce petit livre renferme l'histoire de notre patrie. J'y rencontre les noms de Jacques-